

indices des prix à la consommation

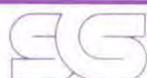
AOÛT 1985

(décembre 1982 = 100)

Années et mois	Indice général 100%	Indices des groupes de dépenses										Variations en %			Anciens indices ¹⁾	
		alimen- tation 21%	boissons et tabacs 5%	habillem- ent 7%	loyer 18%	chauffage et éclairage 5%	aménage- ment et entretien du logement 6%	transports et commu- nications 14%	santé et soins per- sonnels 8%	instruction et loisirs 16%	en un mois	en un an	depuis le début de l'année	septembre 1966 = 100	septembre 1977 = 100	
indice genevois																
1984																
juil.	105,4	108,8	101,9	106,6	107,1	98,1	103,4	103,6	108,2	102,5	-0,1	3,8	2,1	220,4	129,5	
août	105,7	108,1	102,7	106,6	107,1	98,0	103,4	103,5	108,2	105,2	0,3	3,8	2,5	221,1	129,9	
sept.	105,6	106,9	102,7	107,6	107,1	99,5	103,8	103,5	108,3	105,2	-0,1	3,5	2,4	220,9	129,8	
oct.	106,0	107,9	102,7	107,6	107,1	102,3	103,8	104,8	106,7	105,2	0,4	3,6	2,8	221,8	130,3	
nov.	106,4	107,8	103,2	107,6	109,5	99,2	103,8	104,7	106,7	106,2	0,4	3,3	3,2	222,7	130,8	
déc.	106,5	107,5	103,2	107,9	109,5	100,3	104,1	104,7	107,0	106,2	0,1	3,2	3,2	222,8	130,9	
1985																
janv.	107,9	110,8	103,2	107,9	109,5	108,0	104,1	106,0	108,9	106,2	1,3	3,8	1,3	225,7	132,6	
févr.	108,9	112,4	105,1	107,9	109,5	113,1	104,1	106,4	108,9	108,2	1,0	4,4	2,3	228,0	133,9	
mars	109,7	114,1	105,1	109,2	109,5	114,2	105,5	107,3	109,4	108,2	0,7	4,4	3,0	229,6	134,9	
avril	109,6	115,1	105,1	109,2	109,5	107,8	105,5	107,4	109,4	108,2	-0,1	4,2	2,9	229,3	134,8	
mai	110,0	115,7	106,2	109,2	112,7	105,8	105,5	108,1	109,4	106,2	0,4	4,5	3,3	230,2	135,3	
juin	109,6	113,5	106,2	110,5	112,7	102,4	106,0	108,6	109,6	106,2	-0,4	3,9	3,0	229,4	134,8	
juil.	109,2	111,8	106,2	110,5	112,7	101,4	106,0	108,7	109,6	106,2	-0,4	3,7	2,6	228,5	134,3	
août	109,4	110,4	106,8	110,5	112,7	101,9	106,0	107,6	109,6	109,6	0,1	3,5	2,7	228,8	134,4	
sept.																
indice suisse																
1984																
juil.	103,6	106,3	101,3	104,3	103,9	95,3	102,7	102,9	105,7	102,8	-0,2	2,8	1,5	217,8	129,2	
août	104,0	106,0	101,7	104,3	103,9	95,2	102,7	102,9	105,7	105,5	0,4	2,9	1,8	218,6	129,7	
sept.	103,9	104,7	101,7	105,5	103,9	96,7	103,0	103,0	105,8	105,5	-0,1	2,7	1,8	218,5	129,6	
oct.	104,6	105,8	101,7	105,5	103,9	99,9	103,0	104,2	106,9	105,5	0,6	3,1	2,4	219,8	130,4	
nov.	105,1	106,9	102,2	105,5	105,3	97,6	103,0	104,1	106,9	106,5	0,5	3,0	2,9	221,0	131,1	
déc.	105,1	106,4	102,2	106,0	105,3	98,2	103,3	104,1	107,1	106,5	-0,0	2,9	2,9	220,9	131,0	
1985																
janv.	106,1	108,4	102,2	106,0	105,3	104,5	103,3	105,4	108,4	106,5	1,0	3,5	1,0	223,1	132,3	
févr.	107,0	110,0	103,4	106,0	105,3	106,2	103,3	105,7	108,4	108,6	0,8	4,0	1,8	224,9	133,4	
mars	107,6	110,6	103,4	107,5	105,3	108,5	104,7	106,5	109,0	108,6	0,6	3,9	2,4	226,2	134,1	
avril	107,5	111,1	103,4	107,5	105,3	103,2	104,7	106,7	109,1	108,6	-0,1	3,6	2,2	225,9	134,0	
mai	107,4	110,6	104,6	107,5	107,3	100,0	104,7	107,4	109,1	106,5	-0,1	3,8	2,2	225,7	133,9	
juin	107,3	110,2	104,6	108,3	107,3	97,5	105,3	107,8	109,2	106,5	-0,0	3,4	2,1	225,6	133,8	
juil.	107,1	109,2	104,6	108,3	107,3	96,8	105,3	107,7	109,7	106,5	-0,2	3,4	1,9	225,1	133,5	
août	107,1	107,0	105,4	108,3	107,3	96,1	105,3	106,7	109,7	110,0	-0,0	3,0	1,9	225,1	133,5	
sept.																

¹⁾ Obtenus par raccordement des indices genevois et suisses actuels aux anciens indices de base septembre 1966 et septembre 1977 = 100.

Remarques: — pour calculer l'indice suisse sur base août 1939 = 100, il faut multiplier l'indice suisse (décembre 1982 = 100) par 474,9, valeur de l'indice de base août 1939 = 100 à fin décembre 1982, et diviser par 100;
— les indices, calculés avec 4 décimales, sont publiés avec une décimale; ces arrondis expliquent certaines différences entre les taux de variations cités et ceux que le lecteur peut calculer.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Calculé par le service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1% en août. Comme lors des deux mois précédents, le taux annuel de renchérissement fléchit, il se fixe à 3,5% ce mois. Depuis le début de l'année, la hausse des prix atteint 2,7%.

L'évolution de l'indice d'août se traduit par des mouvements de prix de forte amplitude mais de sens divergents. En effet, les baisses des pommes de terre, des fruits et légumes et de l'essence entraînent celles des groupes alimentation (- 1,2%) et transports et communications (- 1,0%). Ces diminutions compensent partiellement les hausses des voyages à forfait, de la bière et du mazout qui se répercutent sur les groupes instruction et loisirs (+ 3,2%), boissons et tabacs (+ 0,5%) et chauffage et éclairage (+ 0,5%).

EVOLUTION GENERALE

En août, sur les 15 700 prix observés par le SCS, 11,1% ont progressé depuis le précédent relevé, 6,2% ont regressé et 82,7% sont restés stables. La proportion des hausses est sensiblement inférieure à la moyenne du premier semestre (15,6%), celle des baisses en est proche (6,4%).

Selon l'origine des biens, les marchandises importées augmentent de 0,2% (en un an : + 3,0%) après quatre mois de baisse. Les biens et services indigènes progressent également (+ 0,1%; en un an + 3,7%).

Si le rythme de hausse des prix constaté depuis le début de l'année se poursuivait jusqu'en décembre, le taux annuel de renchérissement atteindrait 4,1% en fin d'année.

EVOLUTION PAR GROUPE DE DEPENSES

La baisse mensuelle de l'alimentation (- 1,2%; en un an : + 2,1%), la troisième consécutive, est essentiellement due, comme les deux derniers mois, au net recul des produits frais tels que les légumes (- 13,1%), les pommes de terre (- 13,1%) et les fruits (- 5,7%). Notons également les diminutions de prix des oeufs du pays (- 2,1%) et de la crème à café (- 1,7%) vendue à des prix promotionnels et quelques hausses sur les potages en sachet (+ 7,3%), le café soluble (+ 2,1%) et les biscottes et biscuits (+ 1,7%); ces trois derniers articles étant relevés trimestriellement.

L'augmentation trimestrielle des boissons et tabacs (+ 0,5%; en un an : + 4,0%) découle principalement des majorations de la bière (+ 5,1%), du vin blanc étranger (+ 4,7%), des jus de fruits et légumes (+ 1,2%) ainsi que des cigares (+ 2,2%) et du tabac pour la pipe (+ 1,3%) qui font suite à la hausse des cigarettes constatée lors du précédent relevé.

Après quatre baisses successives, les prix du mazout enregistrent une légère progression ce mois (+ 0,8%) entraînant celle du groupe chauffage et éclairage (+ 0,5%; en un an : + 4,0%). Le prix de ce combustible est actuellement au même niveau qu'en juillet 1984.

Le recul du prix de l'essence (- 4,9%) est imputable d'une part à une baisse du cours du dollar et, d'autre part, à l'introduction d'une taxation douanière différenciée sur les carburants. Il en résulte un repli mensuel du groupe transports et communications (- 1,0%; en un an : + 3,9%).

La poussée trimestrielle du groupe instruction et loisirs (+ 3,2%; en un an : + 4,2%) s'explique pour l'essentiel par les fortes majorations saisonnières des livres nouvellement édités (+ 7,0%) et des voyages à forfait (+ 20,9%). Cette dernière augmentation s'explique à la fois par la prise en compte des tarifs de haute saison et par l'effrètement du cours du franc en début d'année, époque à laquelle ces tarifs sont fixés. Mentionnons encore les hausses des places de camping (+ 2,3%) et des appareils de photo et de cinéma (+ 1,1%), et les baisses des appartements de vacances (- 6,3%) et des fleurs (- 2,0%).